

Commune d'HOUDAIN

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

DECISION N° 2026--107 DU 08 juillet 2026

OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DU LOGICIEL PMB – LOGICIEL MEDIATHEQUE

L'an deux mille vingt-six, 08 juillet 2026 ;

Le Maire de la Commune d'Houdain ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2026-041 en date du 07 avril 2026 portant délégation au Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, notamment son 4°, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement, l'hébergement, la maintenance et la sécurisation du logiciel de gestion de médiathèque PMB.

Considérant la proposition commerciale n°D2064601937 du 30 avril 2026 présentée par la société PMB Services,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : de renouveler le contrat d'hébergement, de maintenance, d'assistance et de sécurisation du logiciel PMB AUPRES DE LA SOCIETE PMB Services, sise ZI de Mont-sur-Loir, Château-du-Loir, 72500 Montval-sur-Loir, pour la période du 29 juillet 2026 au 28 juillet 2027.

ARTICLE 2 : Les prestations comprennent notamment :

- L'hébergement du catalogue,
- Les mises à jour du logiciel PMB,
- Les sauvegardes quotidiennes automatiques,
- L'assistance fonctionnelle illimitée,
- La mise en ligne du catalogue,
- Un espace de stockage de 500 Mo pour les documents numériques,
- La sécurisation du portail OPAC par certificat HTTPS.

ARTICLE 3 : Le montant du contrat est fixé à

- 1462,89 euros HT
- 292,58 euros TVA (20%)
- 1755,47 euros TTC

ARTICLE 4 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

ARTICLE 5 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine séance conformément aux dispositions en vigueur.

Fait à Houdain, le 8 juillet 2026

Le Maire,

Steven THIRY.



Signé électroniquement par
STEVEN THIRY
Le 07/08/2026 à 16:12

Envoyé en préfecture le 11/08/2026

Reçu en préfecture le 11/08/2026

Publié le

ID : 062-216204578-20260807-2026_107D-CC

